

VISITE D'ÉRIC DUPOND-MORETTI

# « On paye 20 ans d'abandon humain, budgétaire et politique de la justice »

Face aux critiques, le garde des Sceaux d'Emmanuel Macron défend son bilan en matière de justice. Et salue les efforts consentis par les juridictions réunionnaises, qu'il s'engage à soutenir.

Le fait du jour

– M. le ministre, de nombreux magistrats ont refusé de vous accueillir pour marquer leur colère après la tentative de suicide d'un jeune greffier très affecté par ses conditions de travail à Mayotte. Comprenez-vous leur réaction ?

– Je suis étonné que certains représentants syndicaux aient souhaité mettre en place un boycott, c'est-à-dire la politique de la chaise vide, alors qu'ils ont en même temps réclamé ma venue à cor et à cri. J'ai dû reporter à deux reprises ma venue, une fois à cause du Covid et une fois en raison des travaux parlementaires. Mais je tenais absolument à venir et je suis très heureux d'être ici.

Ce jeune greffier, je l'ai eu longuement au téléphone et il est prévu que je le rencontre à Mayotte, où je ferai des annonces. Je suis surpris que certains aient tenu cette position et je le regrette.

## « Il faut embaucher des magistrats et des greffiers en plus »

– Entendez-vous que ces juridictions déplorent depuis des années un sous-effectif et un manque de moyens face à l'ampleur de la tâche ?

– Qu'est-ce que nous avons fait ? Nous avons embauché 698 magistrats, 2 000 juristes assistants qui ont été envoyés dans toutes les juridictions de ce pays, dont 19 à



« Le plus gros plan d'embauche de l'histoire de la justice, c'est 2020 », affirme Éric Dupond-Moretti face aux critiques sur le sous-effectif des tribunaux. (Photos Emmanuel Grondin)

La Réunion, et ça représente plus de 10% d'augmentation de personnels hors magistrats. Le plus gros plan d'embauche de l'histoire de la justice, c'est 2020. Et nous avons embauché 850 greffiers et nous préparons la plus grande promotion de l'école de la magistrature l'an prochain. Sous Hollande, 27 magistrats seulement ont été embauchés et sous Sarkozy, 142 ont été supprimés. Sans autosatisfaction, on n'a pas à rougir de notre bilan en la matière.

– Pourquoi souhaitez-vous venir à La Réunion en particulier ?

– Je souhaitais cette visite pour voir les choses et je suis très heureux car je considère que ce qui a été mis en place à Saint-Denis comme à Saint-Pierre en matière de justice de proximité est un exemple.

## « Un tribunal de proximité à Saint-Benoît en 2024 »

Qu'il s'agisse des points de justice, des lieux où l'on reçoit les justiciables les plus défavorisés, gratuitement – il y en a 31 –, ils sont totalement investis par les magistrats, les professionnels du droit, les délégués du procureur, et les résultats sont au rendez-vous de nos espérances. Il y a ici un taux de paupérisation et une analphabétisation importants, et que la justice se mette au service des plus démunis, des plus fragiles, c'est l'incarnation de la justice de proximité que le Premier ministre et moi-même appelons de nos vœux. C'est pourquoi je vous annonce également la construction d'un tribunal de proximité à Saint-Benoît pour 2024, un investissement de 2 millions d'euros.

– Qu'avez-vous pu constater lors de vos échanges dans les juridictions ?

– J'ai eu près de six heures d'entretien avec ceux qui font vivre la justice ici, sans oublier l'administration pénitentiaire, la PJJ demain (aujourd'hui, N.D.L.R.). Ça a été

l'occasion de rencontrer ceux que j'appelle « les sucres rapides », ces juristes assistants, souvent jeunes, très diplômés, qui ont été envoyés dans les deux juridictions. Au pénal, cela a permis de traiter beaucoup plus rapidement les petites infractions qui pourrissent la vie de nos concitoyens et qui n'étaient jamais traitées. Elles le sont aussi grâce aux délégués du procureur, dont j'annonce aujourd'hui qu'ils seront équipés d'ultraportables. Au civil, on a mis en place des processus qui permettent de traiter les affaires en attente. Le justiciable attend moins, quand le grief qu'on fait d'habitude à la justice, c'est sa lenteur. La justice de proximité est déclinée de façon tout à fait exemplaire à La Réunion.

– Ces « sucres rapides » ont-ils vocation à perdurer ?

– J'ai beaucoup de respect pour eux. On les a mis en place pour qu'ils viennent aider les magistrats. C'était un pari risqué, j'ai été très critiqué et, résultat, ça marche. Tellement qu'on m'a demandé de les pérenniser. J'ai déjà annoncé qu'on en pérenniserait un certain nombre. Et là, on m'a demandé de pérenniser un juriste à Saint-Pierre, et c'est ce que nous faisons car c'est cohérent avec la politique qu'on a mise en place.

– Leur rôle est important dans le traitement des violences intrafamiliales, un sujet majeur à La Réunion ?

– J'ai constaté ici une totale implication de tout le monde, procureur, président, à Saint-Pierre et Saint-Denis, pour lutter contre un phénomène qui est particulièrement préoccupant.

d'ailleurs permis qu'il y ait un médécin légiste à Saint-Pierre, alors qu'il n'y en avait pas. Il en fallait un pour constater les violences intrafamiliales, et ce sont 3 000 consultations qui pourront être menées. Je constate ici une politique sur les violences intrafamiliales très proactive.

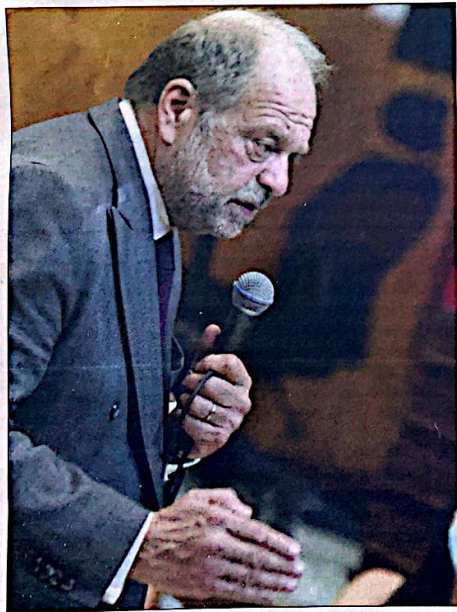
– Vous vous êtes rendu au centre pénitentiaire de Saint-Denis, mais pas à celui de Saint-Pierre dont la vétusté est critiquée depuis des années...

– Nous avons un plan de construction de 15 000 places nettes de prison, avec un coût de 5 milliards d'euros.

## « Une demande budgétaire » pour la prison de Saint-Pierre

Nous allons prendre en considération la situation ici, en particulier celle de Saint-Pierre, et ce dès l'année prochaine. Nous portons une demande budgétaire en ce sens. La demande sera portée avec engagement. Les choses ne resteront pas en l'état. J'en profite pour rendre hommage aux personnels de l'administration pénitentiaire qui font un métier difficile, pas toujours reconnu, dangereux parfois. Ils ont fait face au Covid, les parloirs famille n'ont pas été interrompus.

Propos recueillis par



Éric Dupond-Moretti a dû reporter à deux reprises sa venue, « une fois à cause du Covid et une fois en raison des travaux parlementaires ».